

LE FAST

Les fiches présentées ici sont issues du FAST (Fichier Actualisé des Situations de Travail).

Le FAST décrit les situations de travail :

- Rencontrées dans le BTP ;
- Présentant des exigences ou des nuisances particulières ;
- Justifiant donc une surveillance médicale et des actions préventives spécifiques.

Depuis 15 ans, 125 médecins du travail ont participé à la réalisation de cet ouvrage et à son actualisation.

Le FAST est un recueil de données complet, évolutif et facile à consulter. Chaque situation de travail est analysée en six points :

- Définition et description de l'activité professionnelle
- Énumération des exigences et des nuisances habituelles ou occasionnelles
- Synthèse de la pathologie professionnelle et des risques d'accident de travail
- Rappel des visites médicales, des examens complémentaires et des vaccinations obligatoires ; mention du suivi post-exposition ou post-professionnel
- Proposition d'axes de suivi médical adaptés ; détermination des motifs de surveillance médicale renforcée (SMR)
- Rappel des actions à mener dans les domaines de la prévention technique collective, de la protection individuelle et de la formation des salariés.

Le FAST est régulièrement mis à jour par les médecins du GNMST BTP..

Il peut être consulté sur les sites Internet [GNMSTBTP](#) et [FORSAPRE](#)

Si le FAST est **destiné** en première intention aux **médecins du travail**, de nombreux **professionnels de la sécurité et de la santé au travail** y trouveront aussi de précieux renseignements : IPRP, hygiéniste industriel, ingénieur de prévention, coordonnateur SPS, employeurs, délégués du personnel, membres de CHSCT, salariés.

Par ce document, le Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP souhaite aider tous les acteurs de la prévention à préserver la santé de l'homme au travail.

Jean-François Canonne
Président du Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP